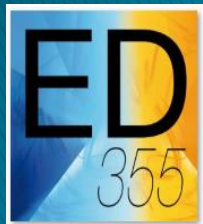


Aix Marseille Univ, CNRS, LEST, Aix-en-Provence,
France

Financiarisation du vrac céréalier : un bouleversement du système économique maritimo-portuaire

Christophe Chevalier

Laboratoire d'Economie et Sociologie du Travail (UMR CNRS 7317)



Enjeu de mon exposé

- ▶ N'assiste-t-on pas à un affaiblissement de la frontière entre les entreprises terrestres et maritimes sous l'effet de la financiarisation des échanges ?
- ▶ Ouvrir une boîte noire / lien finance-entreprise maritime :
 - LASCOUMES P, LORRAIN D, (2007) « *Trous noirs du pouvoir. Les intermédiaires de l'action publique* » Sociologie du travail 49 1-9
 - MACKENZIE D (2003) « *opening the black boxes of global finance* » – 38p
 - MARTIN D, (2008) « *Trois figures du lien marchand sur une bourse de produits dérivés du CAC 40* » Sciences de la société – 20p
- ▶ Le terrain d'enquête : vrac céréalier et spéculation
 - Zimmerman H. and al, (2013) « *Spéculation et prix des matières premières sur les marchés à terme* » Revue de politique économique [p. 43-46]
 - Jégourel Y. (2011) « Les produits dérivés : outils d'assurance ou instruments dangereux de spéculation ? » Comprendre les marchés financiers Cahiers français n° 361 p40-46

Question de recherche :

En quoi la financiarisation du négoce redéfinit-elle les marges de manœuvre des armateurs et les logiques de fonctionnement des entreprises maritimes ?

Plan de la présentation

1. Le recours normalisé aux dérivés dans la chaîne du vrac céréalier
2. Le rôle du courtier commercial et du courtier d'affrètement
3. L'exemple du groupe Soufflet en matière de stockage maritime
4. Les impacts de cette nouvelle logistique d'acheminement et de stockage portuaire sur l'armement

1.1. Le recours normalisé aux dérivés dans la chaîne du vrac céréalier

- ▶ Dérivé : contrat dont la valeur est "dérivée" i.e. qui a subi une déclinaison particulière à un prix, une quantité et dans une durée donnée.
- ▶ Blé = produit dérivé de matière première
- ▶ Recours aujourd'hui systématique sur les marchés dits « volatiles »
- ▶ But : limiter les risques encourus par l'investisseur (option d'achat particulièrement utilisée sur le marché des céréales par exemple)
- ▶ Mais la crainte d'une spéculation excessive sur les matières premières renforce d'autant plus le recours à ce genre de produit.
- ▶ => prépondérance des intermédiaires financiers dans la chaîne de l'export et dans les logiques de décision



1.2. Les dérivés financiers: un pouvoir normalisant

- ▶ recours massif aux produits dérivés (BRI 2012)
- ▶ => pouvoir de normalisation (LORRAIN et LASCOUMES, 2007) qui s'impose en tant que modèle économique et touche plus largement tous les grands groupes acteurs du commerce international indépendamment du caractère terrestre ou maritime de l'entreprise.
- ▶ Brouillage de certaines particularités de l'entreprise maritime vis-à-vis de l'entreprise terrestre

2.1 Le courtier d'export

- ▶ Il est un pivot central de l'export céréalier
- ▶ Il est aujourd'hui incontournable sur un marché réputé volatile
- ▶ Il est l'interface privilégiée en matière de contractualisation de la fixation du prix de la marchandise entre le vendeur et le client final destinataire de l'export
- ▶ Il facilite les transactions par son expertise qui repose sur sa fine connaissance des marchés à termes
- ▶ Il propose et fait souscrire des contrats qui font office de produits financiers dérivés (prix d'une tonne de blé à une date donnée par exemple)

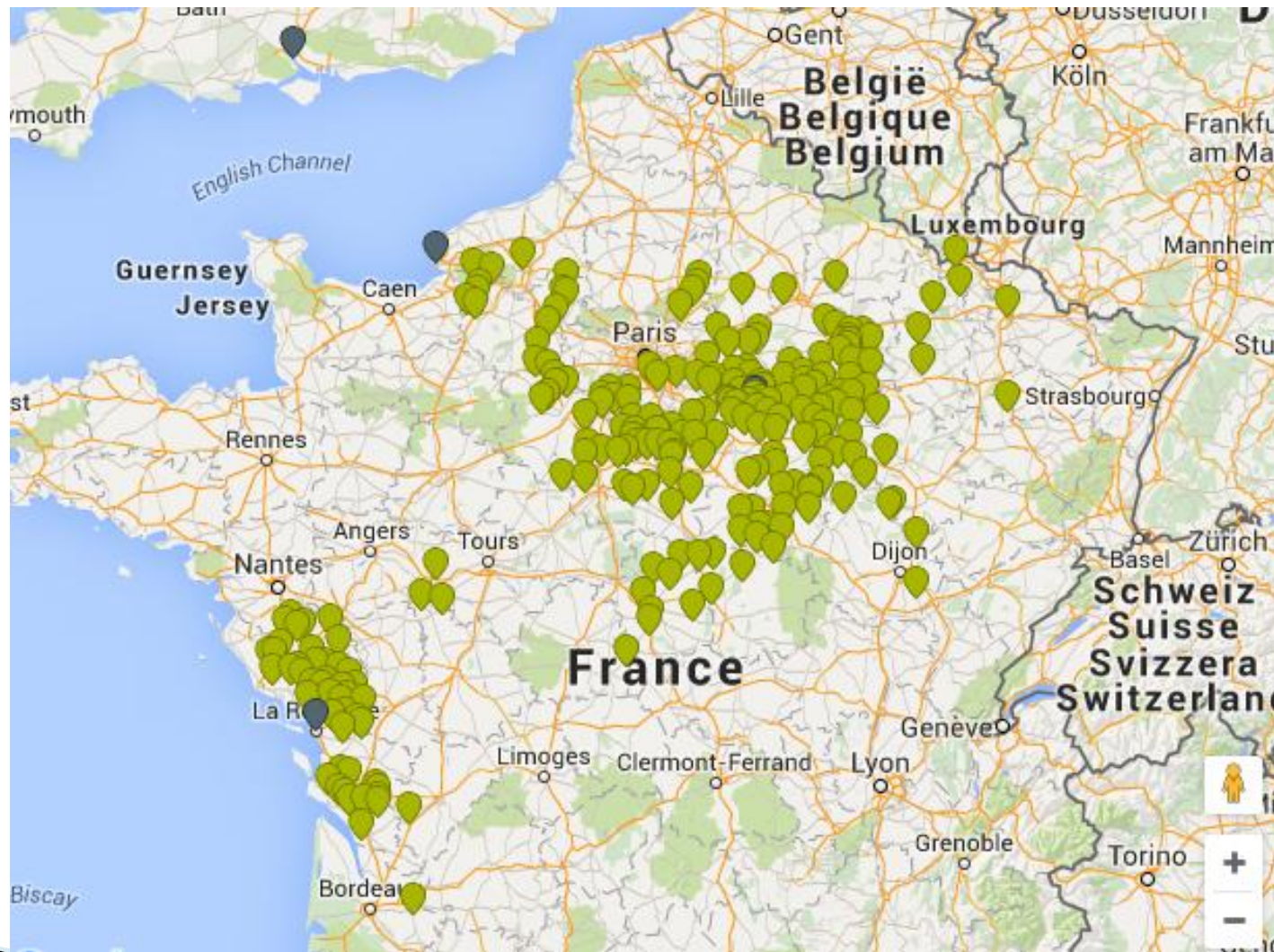
2.2. Le courtier d'affrètement

- Il valide contractuellement un taux de fret donné pour la marchandise transportée en étant complètement extérieur à la sphère maritime.
- Il est l'interlocuteur privilégié de l'armateur pour ce qui concerne le taux de fret
- Il n'est jamais propriétaire de la marchandise (à la différence du négociant)
- Il ne vend pas non plus de produits financiers mais fait office d'opérateur incontournable entre l'armateur le chargeur
- La facilitation de l'export céréalier est donc aujourd'hui profondément transformée et repose majoritairement sur ces deux courtiers totalement extérieurs aux entreprises maritimes.

3. L'exemple du groupe Soufflet en matière de stockage maritime

- ▶ 1900 : négociant local
- ▶ 1940 : achète des silos en bord de Seine
- ▶ Aujourd'hui : premier collecteur privé de céréales en Europe, grande diversification (malerie, restauration rapide ...)
- ▶ Nouveau projet de silo portuaire à la Rochelle (2017)

L'implantation des silos portuaires et terrestres de l'entreprise Soufflet en France



Source :

<http://www.soufflet.com/Le-Groupe/Implantations#negoce>

Les trois silos portuaires de l'entreprise Soufflet



LA PALlice
FRANCE



ROUEN
FRANCE



SOUTHAMPTON
ROYAUME-UNI

dernier projet : un silo portuaire de grande capacité sur le port de La Rochelle

silo portuaire de Rouen en 1968 : aujourd'hui le port de Rouen est le premier port exportateur de céréales

La stratégie de diversification du groupe: de courtier à stockeur portuaire

- ▶ Cette diversification spectaculaire du groupe Soufflet est révélatrice d'une tendance de fond des entreprises au cœur du commerce international de l'export céréalier:
 - d'atteindre une taille critique vis-à-vis de ses concurrents potentiels (grosses coopératives agricoles notamment en France),
 - de maîtriser le plus possible les risques de fluctuations de l'activités économique en intégrant progressivement la chaîne logistique et en diversifiant les sources de revenus.
 - de faire valoir une expertise et un suivi en continu pour ses clients en proposant des solutions diverses qui vont de la récolte au stockage en passant par le courtage maritime

Une diversification qui trouble la frontière terrestre et maritime

- ▶ La diversification du groupe Soufflet marque une rupture entre entreprise terrestre et maritime :
 - Il n'y a plus de frontière entre les activités « historiques » terrestres de production et la propriété des silos portuaires

4. Les impacts de cette nouvelle logistique d'acheminement et de stockage portuaire sur l'armement

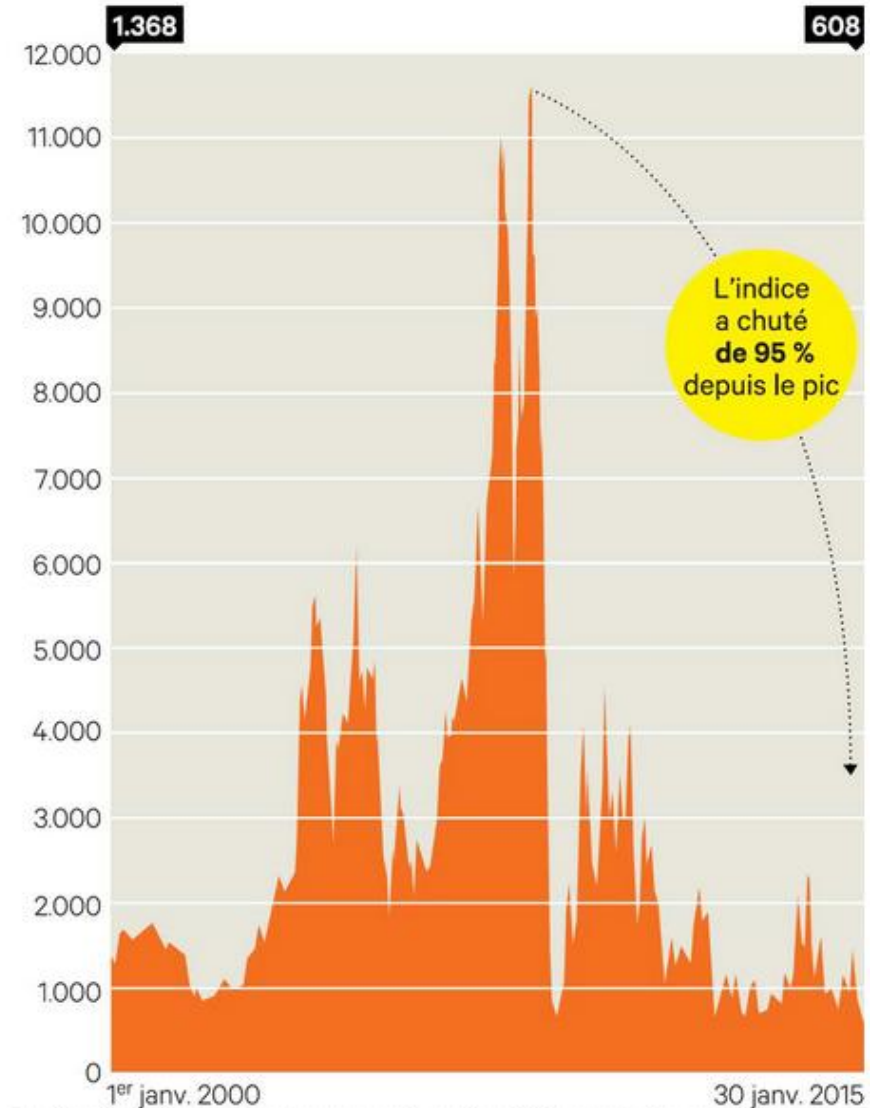
- ▶ Dans une situation de taux de fret historiquement bas, le rapport de force dans la négociation arbitré par les courtiers d'exportation et d'affrètement se déplace en faveur des exportateurs, au détriment des armateurs.

Source:

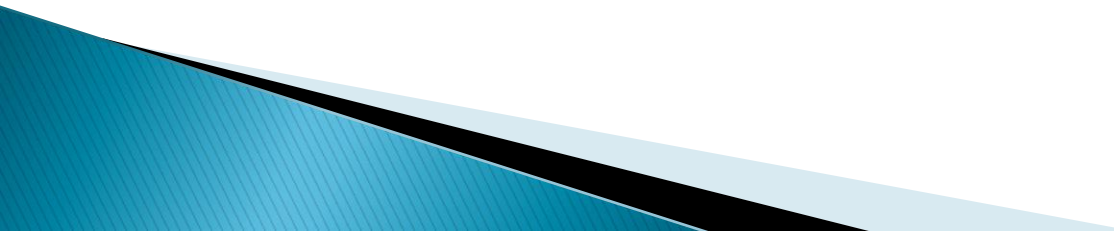
http://www.lesechos.fr/journal20150202/lec2_finance_et_marches/0204122446329-les-couts-du-fret-maritime-au-plus-bas-depuis-trente-ans-1089100.php#

La chute de l'indice Baltic Dry

En points



4. Les impacts de cette nouvelle logistique d'acheminement et de stockage portuaire sur l'armement

- ▶ L'intégration verticale de la chaîne et la maîtrise de l'acheminement et du stockage portuaire par les grands groupes accentue d'autant plus cette pression.
 - ▶ Finalement, l'armateur, dans cette conjoncture spécifique et sur le vrac sec est en situation de *pricetaker*. Il est en quelque sorte soumis à des logiques économique-financières mis en avant par des entreprises terrestres.
- 

En résumé

- ▶ L'augmentation massive de la financiarisation a fait émerger de nouveaux acteurs (courtiers) devenus incontournables quand on analyse la chaîne de valeur
- ▶ Le recours quasi systématique aux produits dérivés brouille les fonctions de l'entreprise maritime
- ▶ Les stratégies de diversification des grands groupes renforcent cet affaiblissement de la frontière entreprise terrestre/maritime
- ▶ Les conditions économiques de l'armement sont profondément détériorées, d'où les stratégies low-cost et la délocalisation du secteur du vrac

Bibliographie

- ▶ Banque des Règlements Internationaux « *82^e rapport annuel* » Juin 2012
- ▶ Commission des Nations Unies pour le Commerce ED « *rapport sur le commerce et le développement* » 2012
- ▶ JEGOUREL Y (2011) « Les produits dérivés : outils d'assurance ou instruments dangereux de spéculation ? » *Comprendre les marchés financiers Cahiers français n° 361* p40-46
- ▶ LASCOUMES P, LORRAIN D, (2007) « *Trous noirs du pouvoir. Les intermédiaires de l'action publique* » *Sociologie du travail* 49 1-9
- ▶ MACKENZIE D (2003) « *opening the black boxes of global finance* » – 38p
- ▶ MARTIN D, (2008) « *Trois figures du lien marchand sur une bourse de produits dérivés du CAC 40* » *Sciences de la société* – 20p
- ▶ PREDA A, (2007) « *the sociological approach to financial markets* » *journal of economic surveys* Vol. 21, No. 3 2007 et Karin KNORR CETINA K and PREDA A (2001) « *The Epistemization of Economic Transactions* » 16p
- ▶ ZIMMERMAN H and al (2013) « *Spéculation et prix des matières premières sur les marchés à terme* » *Revue de politique économique* 11-2013 pp 43-46

Sitographie

- ▶ Site <http://www.soufflet.com/>
- ▶ Site Les Echos [visité le 6/02/2016]
http://www.lesechos.fr/journal20150202/lec2_finance_et_marches/0204122446329-les-couts-du-fret-maritime-au-plus-bas-depuis-trente-ans-1089100.php
- ▶ Site Critt Transport & logistique <http://www.critt-tl.fr/>

Merci de votre attention.

Chevalier Christophe